



Le 2 juillet 2019

## D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES !

### La loi santé persévère dans la casse de notre système de santé

#### ❖ Les Hôpitaux de proximité ?

Annonce de 500 à 600 hôpitaux « labélisés »

- En fait, déclassement de 300 hôpitaux avec fermetures de maternité, chirurgie et urgences

##### Notre projet :

Un hôpital de proximité doit comporter au minimum un service d'urgence 24/24, une maternité 1er niveau, une activité de chirurgie principalement ambulatoire, une structure psychiatrique en lien avec la psychiatrie de secteur et hôpitaux spécialisés.

- ✓ **Objectifs :** couverture du territoire, urgences et maternité pas à plus de 30 mn de voiture

#### ❖ Les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) ?

Obligation de regroupement des hôpitaux que la nouvelle loi veut accélérer en obligeant les fusions juridiques d'hôpitaux et le regroupement des services.

Fusions soumises à chantage aux investissements dans un cadre de contraintes des déficits à combler.

**Notre position :** Les fusions n'ont qu'un objectif de restructuration des établissements sous contrainte financière et par perte de pouvoir de décisions. Il faut les refuser.

#### ❖ Les Communautés Professionnelles de Territoire de Santé (CPTS) ?

1000 CPTS prévus dans le projet de loi. Incitations financières pour pousser les libéraux à s'auto organiser dans ces structures aux contours très flous.

**Notre projet :** Au regard des grandes difficultés, voire des échecs des maisons de santé il faut tendre à la généralisation de l'exercice collectif dans des centres de santé.

#### ❖ La télémédecine ?

L'innovation technique n'est ni bonne ni mauvaise en soi. La télémédecine contient potentiellement de grands progrès pour l'humanité. Mais si elle sert de justificatif pour réduire le personnel, elle sera en contradiction profonde avec la pratique de la médecine et du soin.

##### Pour nous :

La technique doit rester un complément à l'homme, pas un substitut. Le contact humain, le face à face physique doivent rester au centre de la relation avec le patient pour permettre la « *rencontre d'une conscience avec une confiance* ».

#### ❖ La formation des professionnels de santé ?

L'annonce de la suppression du *numerus clausus* semble cacher la volonté de supprimer le concours de fin de 1ère année par un autre mode de sélection après 2 à 3 années d'études.

Une limite de 20% de formations supplémentaires est maintenant annoncée sans justification du nombre. C'est pour nous largement insuffisant.

Pour nous, il faut former 12 000 médecins par an et renforcer la proportion de généralistes. Concernant les professions paramédicales, notamment infirmiers et aides soignants, le renforcement des compétences doit se traduire par un renforcement des qualifications et des rémunérations.

La mise en place des pratiques avancées ne se fait pas aujourd'hui dans ce cadre là.

De plus, pour favoriser la coordination des professions paramédicales nous proposons de créer des universités de santé.

#### ❖ L'accès aux données ?

Sujet complexe et sérieux demandant une réflexion large et transparente sur les moyens à mettre en œuvre sur la sécurité des données et en protéger leurs utilisations.

Nous demandons la mise en place d'un pôle public de la collecte des données

#### Une seule réaction possible :

- ✓ Imposer un point de vue professionnel, éthique et ambitieux sur les décisions à prendre en matière de politique de santé
- ✓ Résister, se coordonner, proposer, se mobiliser

**Il y a urgence !**

**N'hésitez pas, contactez la CGT**